

République Française
Centre Communal d'Action Sociale de DOMLOUP
Département d'Ille-et-Vilaine, Canton de Châteaugiron

Conseil d'Administration
Séance du jeudi 28 mars 2024

Extrait du registre des délibérations

Etaient présents :

Membres élus : Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Isabelle LHOMME, Katell BEUCHER, Goulven DONNIOU, Catherine GUIBERT, Viviane SAINT-DENIS,

Membres nommés : Chantal AUBRÉE, Valérie HEEN, Catherine LAINÉ

Absents excusés :

Membres nommés : Isabelle PROTET (*donne pouvoir à Sylviane GUILLOT*), Dominique DUFIL, André LELIEVRE.

Monsieur Jacky LECHÂBLE, Président du CCAS préside la séance.

Madame Katell BEUCHER a été désignée secrétaire de séance.

2024 : 28/03-07 Subventions aux associations

Il est proposé au Conseil d'Administration de se prononcer sur l'attribution des subventions auprès des associations (cf. *tableau détaillé joint en annexe*).

Vingt associations à caractère social ont été répertoriées pour une attribution de subvention par le CCAS de la commune. Ce sont des associations qui interviennent pour soutenir des actions auprès des personnes handicapées, des personnes démunies, pour accompagner des parcours de soins, des interventions liées à la santé, à la lutte contre les exclusions, l'isolement.

Un groupe de travail s'est réuni le 21 février pour réfléchir aux critères et aux montants des versements des subventions.

Il est proposé aux membres du CCAS d'ajouter le subventionnement des associations suivantes, aux associations déjà subventionnées les années passées :

- Association française des sclérosés en plaque
- Banque alimentaire de Rennes
- Club des Joyeux Amis
- Comité d'Ille-et-Vilaine de la prévention routière 35

Il est proposé aux membres du CCAS un versement réparti comme suit :

- 150 € aux associations du champ social
- 965.75 € à l'Epi Com (0.25 € x 3 863 habitants)
- 500 € au club des Joyeux Amis de Domloup
- 300 € à l'association Anim Castel de Châteaugiron qui est une association locale et qui accueille des résidents de Domloup
- 10 000 € à l'association Entraide Familles de Domloup

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 035-263503336-20240328-DELIB_280324_07-DE

Il est aussi proposé de réserver une enveloppe de 1 000 € pour les subventions exceptionnelles avec un montant proposé défini comme suit :

- 300 € pour une aide pour une catastrophe naturelle.
- 150 € par jeune, habitant Domloup, qui participe à un projet associatif humanitaire dans la limite de 350 €. En retour, il sera demandé aux jeunes de venir présenter le bilan de leur action devant le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Valide** la répartition des subventions aux associations comme présenté ci-dessus.
- **Réserve** une enveloppe de 1 000 € pour les subventions exceptionnelles avec un montant défini comme suit :
 - o 300 € pour une catastrophe naturelle.
 - o 150 € par jeune, habitant Domloup, qui participe à un projet associatif humanitaire dans la limite de 350 €.

Fait lesdits jour, mois et an.
Pour extrait certifié conforme.
Jacky LECHÂBLE,
Président du C.C.A.S.

La Vice-Présidente du CCAS
Sylviane GUILLOT



Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

09/04/2024

ID : 035-263503336-20240328-DELIB_280324_07-DE

DOMLOUP
Allée de l'Etang
Mairie de DOMLOUP
35410 Domloup

Liste des subventions sur l'exercice 2024

Budget : CCAS de Domloup

Numéro du contrat	Objet	Organisme bénéficiaire	Montant de la subvention 2023	Montant de la subvention 2024
01	Subvention APF France Handicap	Assoc APF	150.00	150.00
02	Subvention Les Restos du Coeur	Assoc Les Restos du Coeur	150.00	150.00
03	Subvention ADAPEI	Assoc ADAPEI	150.00	150.00
04	Subvention Secours Catholiques	Assoc SECOURS CATHOLI	150.00	150.00
05	Subvention Handicap 35	Assoc Handicap Services 35	150.00	150.00
06	Subvention Alcool Assistance	Assoc ALCOOL ASSISTANC	150.00	150.00
07	Subvention Epicom	Assoc EPI COM	956.00	965.75
08	Subvention Centre Eugène Marquis	Assoc CENTRE EUGENE M	150.00	150.00
09	Subvention France Adot 35	Assoc FRANCE ADOT 35	150.00	150.00
10	Subvention Amicale des donneurs de sang	Assoc AMICALE DES DONN	150.00	150.00
11	Subvention Secours Populaires	Assoc Secours Populaires	150.00	150.00
12	Subvention Riv'Agés	Assoc RIV'AGES	150.00	0.00
13	Subvention Anim Castel	Assoc Anim Castel	300.00	300.00
14	Subvention Rêves de Clown	Assoc Rêves de Clown	150.00	150.00
15	Subvention Entraide Famille	Assoc CSF ENTRAIDE FAM	10 000.00	10 000.00
16	Subvention aide à l'Ukraine	Assoc PROTECTION CIVILI	0.00	0.00
17	Subvention Le Pâtis Fraux	Assoc LE PATIS FRAUX	150.00	150.00
18	Subvention association ADMR - TUBA	Assoc ADMR - TUBA	150.00	150.00
19	Subvention soutien à la Turquie et au séisme	FACECO - DSFIPE	500.00	0.00
20	Subvention Joyeux amis	Assoc CLUB DES JOYEUX	0.00	500.00
21	Subvention banque alimentaire RENNES	Assoc BANQUE ALIMENTA	0.00	150.00
22	Subvention prévention routière	Assoc PREVENTION ROUT	0.00	150.00
23	Subvention ass. française des sclérosés en plaque	Assoc AFSEP	0.00	150.00
Total budget : CCAS de Domloup			13 856,00	14 165,75